

Conseil d'arrondissement du 8^{ème} arrondissement du 15 septembre 2015

Question orale à Madame le Maire du 8^{ème} arrondissement présentée par Madame Corine Barlis relative à l'organisation des CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement)

Créé par la Loi Paris Marseille Lyon (PLM), le CICA est un moyen pour les associations locales ou membres de fédérations ou confédérations nationales exerçant leur activité dans l'arrondissement, de participer à la vie municipale.

Selon le principe retenu par l'article L. 2511-24 du CGCT, " les associations participent à la vie municipale ". Au sein de chaque arrondissement, cette participation s'organise dans le cadre d'un Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (C.I.C.A.).

Le C.I.C.A. réunit les représentants des associations exerçant leur activité dans l'arrondissement, qu'il s'agisse d'associations locales ou d'associations membres de fédérations ou de confédérations nationales (les syndicats de salariés par exemple) qui en font la demande.

Au moins une fois par trimestre, le conseil d'arrondissement tient une réunion en présence des représentants des associations, membres du C.I.C.A. Les associations participent à cette séance avec voix consultative et peuvent exposer toutes questions intéressant leur domaine d'activité dans l'arrondissement et faire des propositions. Des questions écrites ou orales au Maire de Paris ou des vœux peuvent être adoptés en cours de séance mais par les seuls élus membres du conseil d'arrondissement.

Or, l'actuelle mandature dans l'arrondissement s'est installée depuis un an et demi et jusqu'à présent aucun CICA n'a eu lieu.

C'est pourquoi l'opposition municipale, en la personne de Madame Corine Barlis, souhaiterait interpeller Madame le Maire du 8^{ème} arrondissement sur :

- les raisons expliquant ce manquement aux règles de fonctionnement de la démocratie locale dans notre arrondissement
- que soit communiquée à l'ensemble des élus du 8^e la liste des associations membres du CICA
- qu'une réunion du CICA soit organisée dans les meilleurs délais.